



Communiqué de presse

Plan de relance : 175 millions d'euros supplémentaires pour le fluvial, acteur de la transition écologique et du développement des territoires

Béthune, le 7 septembre 2020 - Dans le cadre du plan de relance de l'économie, le Gouvernement a attribué une dotation de 175 millions d'euros en faveur du développement du fluvial. Ces moyens seront dédiés à la modernisation des infrastructures fluviales sur l'ensemble du réseau dont VNF à la charge afin de contribuer à l'essor de ce mode de transport bas carbone, qui a permis en 2019 l'acheminement de 56,3 millions de tonnes de marchandises, soit une croissance de près de 10%, la meilleure croissance tous modes confondus

Pour **Thierry Guimbaud**, Directeur Général de VNF, « *Ce plan de relance permet d'accélérer le renforcement de la compétitivité de la filière logistique nationale souhaitée par **le monde économique qui s'est fortement mobilisé cet été en faveur du fluvial***. Ce **mode de transport bas carbone, qui a su résister et s'adapter face à la crise sanitaire**, concourt directement, de par ses capacités d'emport, au verdissement attendu du secteur du **transport de marchandises.** »*

(*voir tribune [« Le transport fluvial, épine dorsale d'une logistique durable »](#))

Cette dotation au titre du plan de relance sera mise en place en 2021 et 2022 et s'ajoutera aux budgets consacrés au fluvial par l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport en France (AFITF) pour ces 2 exercices. Ainsi, le plan de relance permettra, avec les autres ressources de VNF, de **porter la capacité d'investissement de l'établissement à plus de 300 M€ pour chacune des deux prochaines années, prolongeant l'augmentation du programme d'investissement de ces dernières années, passé de 155 M€ en 2019 à 214 M€ en 2020.**

VNF va ainsi pouvoir planifier à court terme des travaux supplémentaires qui vont directement contribuer à l'amélioration de la qualité du service proposé par l'établissement dans l'exercice de **ses 3 missions : soutenir le développement du transport fluvial, concourir à l'aménagement du territoire et au développement des activités autour des canaux et des fleuves et agir en faveur de la gestion de l'eau et de la biodiversité.**

Les crédits alloués dans le cadre du plan de relance permettront à la fois de contribuer :

- au développement du transport et de la logistique, à hauteur de 40 millions d'euros ;
- à l'aménagement et au développement des territoires en sécurisant et fluidifiant le trafic des bateaux de plaisance, pour près de 60 millions d'euros ;
- aux actions menées en faveur de la gestion hydraulique, de la sécurité des ouvrages hydrauliques et la préservation de la biodiversité, pour près de 40 millions d'euros.

Pour VNF, ces moyens supplémentaires apportés par le plan de relance permettront **d'anticiper la réalisation de plus de 100 projets de maintenance et de modernisation du réseau portés par l'établissement** : rénovations d'ouvrages, restaurations de digues et de berges, automatisation d'écluses, aménagements de services pour les usagers comme des garages et postes d'attente pour les navigants, travaux relatifs à l'alimentation en eau des voies ainsi qu'à la préservation de la ressource et de la biodiversité...

Ces opérations participent, en outre, à l'accélération du projet de modernisation industrielle de l'établissement. Une partie des crédits du plan de relance sera en effet affectée au **déploiement de la fibre optique sur le réseau**, qui permettra - outre le développement de **nouveaux produits à destination des usagers** de la voie d'eau - de **faciliter la gestion des infrastructures** et ainsi **d'améliorer la qualité du service rendu** (surveillance du réseau, automatisation et télé-conduite des écluses et ponts mobiles) et de **réduire la pénibilité du travail** pour les agents de Voies navigables de France.

Les phases de travaux prévues par VNF dans le cadre du plan de relance auront **un impact sur 1 000 emplois directs et 900 emplois indirects** répartis **sur une part importante du territoire**, notamment dans tout le Nord et l'Est de la France (compte tenu des implantations de l'établissement).

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisés, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

Contacts presse

Voies navigables de France Direction de la Communication

Julie Cousein
06 98 36 41 64
Julie.cousein@vnf.fr

Agence Manifeste

Olivier Astorg
06 60 72 46 91
olivier.astorg@manifeste.fr